

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 101 - Février 2022



Le sport accompagne
les petits Harfleurais

Depuis le 1^{er} avril 2021, le gouvernement a ouvert le dispositif « Cantine à un euro » aux communes qui bénéficient de la dotation de solidarité « péréquation », là où il était dans un premier temps réservé aux seules communes rurales. Cette extension résulte de la frilosité des nombreux Maires ruraux de s'engager dans une telle politique qui n'est pas sans risque. En effet, pour certains, il s'agit d'un coût supplémentaire. D'autres pointent le risque que représente la fin des aides de l'Etat quand le dispositif prendra fin, que ces communes ne seront plus en mesure de combler.

C'est pourquoi la Ville d'Harfleur a pris le temps de mesurer les effets de sa mise en place tout en l'adaptant aux orientations politiques en matière d'alimentation municipale. Or, au vu de la conjoncture depuis la fin de l'année 2021 qui voit une augmentation des prix de l'énergie, des matières premières comme de l'augmentation générale de l'indice des prix à la consommation, la Municipalité a jugé qu'il était urgent de pouvoir agir concrètement en faveur du pouvoir d'achat des Harfleurais.

Ce dispositif représente alors un levier fondamental pour l'action municipale pour pallier à l'augmentation du coût de la vie. Il vient s'ajouter à l'action CIVIGAZ (cf. Zoom de janvier) qui a pour but la réalisation d'économies d'énergie, et donc, d'économies tout court. C'est pourquoi la Municipalité s'est fixé l'objectif d'élargir ce dispositif à l'ensemble des Harfleurais qui en ont le plus besoin, en prenant pour base une famille monoparentale dont l'adulte touche l'équivalent du SMIC.

Plus durablement, il s'agit de renforcer le choix municipal d'agir en faveur d'une alimentation saine, bio et locale pour tous entamée depuis plusieurs années déjà. Pour rappel, le prix d'un repas aujourd'hui pour les bénéficiaires, même au tarif le plus élevé, fait partie des plus bas de l'agglomération. Il représente au maximum 3,62 euros alors qu'un repas coûte environ 12 euros à produire. Cela signifie que la Ville prend en charge les deux tiers du prix d'un repas. Elle a souhaité faire perdurer cette politique tarifaire malgré l'introduction du bio qui a augmenté le prix unitaire de chaque repas.

Enfin, les élus ont vu dans ce dispositif, l'opportunité de revoir durablement la politique des quotients familiaux en les harmonisant avec ceux de la Caisse d'allocation familiale, avec pour but de faciliter les démarches administratives des Harfleurais, mais aussi de pouvoir disposer d'une politique tarifaire mieux échelonnée en fonction des besoins de chacun.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

On redémarre fraîchement !

L'hiver n'est pas fini. C'est la leçon du mois de février, même si, progressivement, au rythme de la levée des restrictions, il semble que nous nous relevions de l'engourdissement laissé par le mois de janvier.

Les activités municipales vont pouvoir reprendre. Le repas des anciens, que nous avons choisi de maintenir tant il représente un moment important pour nos retraités, se tient à l'heure qu'il est, les différentes rencontres prévues avec les habitants vont pouvoir se lancer durant les mois de février et mars, les rendez-vous avec les partenaires reprennent.

Le lancement officiel de l'antenne harfleuraise de la Roue libre se prépare ainsi que le programme du prochain Mai à vélo. Le budget 2022 est voté et les travaux et achats prévus pour cette année vont pouvoir se concrétiser.

Nous avons organisé la tombola des commerçants et pu effectuer le tirage au sort le vendredi 04 février. Et surtout, nous continuons à faire fonctionner tous nos services à destination des Harfleurais. L'activité redémarre fraîchement toutefois, car c'est avec frilosité que certains sortent de chez eux. Et c'est normal. Plusieurs projets sont contraints d'attendre le mois de mars voire même d'avril avant de se lancer. D'autres ont dû être reculé comme par exemple, la valorisation de l'étude AURH concernant les mobilités douces.

Puis février, c'est aussi le moment des vacances d'hiver qui, et c'est bien normal, ralentissent l'activité pour lui donner ce côté plus serein si caractéristique des périodes non chômées, même si nos Accueils de loisirs battront quant à eux leur plein. J'espère que cette pause offrira à toutes et à tous un peu de douceur avant d'affronter, le mois suivant avec énergie car, comme le dit l'adage publicitaire : mars et ça repart !

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Nouveaux services au Pôle de Beaulieu

Le Pôle administratif de Beaulieu s'enrichit de nouveaux services à la population. Les démarches dématérialisées demandant une maîtrise des outils informatiques et numériques croissante, il a semblé logique de mettre en place des permanences, des ateliers et des accompagnements sur Harfleur. L'essentiel de ces actions se déroulent depuis fin janvier 2022 au pôle administratif de Beaulieu.

Point relais Caisse d'Allocations Familiales :

Le Pôle administratif de Beaulieu accueille un Point relais CAF depuis le 1^{er} février, sur ses horaires d'ouverture habituels.



Les usagers pourront :

- être renseignés sur leurs droits concernant la branche « Famille » de la CAF,
- être accompagnés dans leurs démarches sur l'ensemble des sites liés à la CAF,
- être aidés dans le téléchargement, la constitution des dossiers, les demandes d'allocations et de prise de rendez-vous avec un conseiller de la CAF.

Espace numérique Mobile de FODENO :

L'espace numérique Mobile « FODENO » a modifié ses lieux et horaires de présence en centre-ville depuis le 14 janvier 2022.



Il est désormais présent

- les vendredis des semaines paires à la salle Jean Le Bosqué de 9h à 12h,
- les jeudis des semaines paires de 9h à 12h au Pôle administratif de Beaulieu.

Le référent « France service Public » accompagnera les usagers dans l'ensemble de leurs démarches administratives effectuées via internet.

Conseillère numérique :



Depuis le 21 janvier 2022, une conseillère numérique (Annie Chicot, voir Zoom n°97 - Octobre 2021) va aider les Harfleuraux qui souhaitent s'initier aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, téléphones) et va les accompagner dans leurs démarches courantes (adresse mails, réseaux sociaux, démarches administratives, etc...).

Des ateliers collectifs thématiques sur les besoins repérés en amont (lors des accompagnements individuels) pourront ensuite être mis en place. Accueils aux horaires habituels du pôle de Beaulieu.

Point relais lecture :

Depuis le 10 janvier 2022 les visiteurs peuvent venir profiter d'une sélection de livres (principalement des ouvrages pour enfants ou dédiés à la jeunesse).

Le prêt ou le retour des ouvrages pourra s'effectuer de la même façon qu'à la bibliothèque E. Triolet sur présentation d'une inscription.

De plus « L'Heure du Conte » posera ses coussins régulièrement durant l'année (calendrier communiqué ultérieurement).



Harfleur, une ville engagée pour la nature

Le jury régional TEN (Territoires Engagés pour la Nature) normand, composé de la DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la région Normandie, l'Office français de la biodiversité, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD), s'est accordé en cette fin d'année 2021 sur l'attribution de la reconnaissance Territoires engagés pour la nature à 21 nouvelles collectivités dont Harfleur fait désormais partie. L'attribution officielle de la reconnaissance TEN a eu lieu le 16 décembre 2021 sur le territoire de la communauté de communes Falaises du Talou.

De la reconnaissance à la mise en œuvre du plan d'actions

La reconnaissance TEN vient récompenser des collectivités plaçant la préservation de la biodiversité au cœur de leurs politiques publiques. Les communes élaborent un plan d'actions en faveur de la nature et s'engagent à le mettre en œuvre dans un délai de trois ans. C'est la démarche de progrès qui est recherchée, au travers d'actions concrètes, adaptées aux enjeux locaux, mobilisant les habitants et les différents acteurs du territoire, et avec, un impact positif réel sur la biodiversité. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable. Des ateliers techniques, de formations, de visites de terrain, afin de favoriser la montée en compétences et faciliter le passage à l'action sont aussi proposés.

<https://engagespournature.ofb.fr/territoires/normandie>



Dedans Moi

Spécialement conçu pour les petits spectateurs à partir de 1 an, ce spectacle brillamment mené par Filomène et Compagnie a su capter l'attention de sa très jeune audience.



La culture fait le tour des écoles, cette année : Les Caraques !

Dans le cadre d'un projet culturel, en remplacement des classes de découverte, et permettant de faire profiter toutes les écoles harfleuraises, la municipalité finance depuis quelques années des actions proposées par les écoles dans le cadre d'un projet culturel et d'éducation.

Débuté avec l'école A. Gide en 2018 et 2019, le projet s'est poursuivi en 2019 et 2020 avec l'école de Fleurville, c'est donc maintenant au sein de l'école des Caraques que les enfants peuvent découvrir un univers d'ouvertures sensorielles variées.

Après une première action : la visite du parc animalier de Cerza, les écoliers ont pu assister, le mardi 26 janvier, à un conte musical et participer à des ateliers d'éveil avec les musiciens (un guitariste et violoncelliste multi instruments) de la production de l'Escargot Noir. La prochaine intervention est très attendue ! Nous vous en tiendrons informés.



Rétrospective

C'est plus qu'une exposition, c'est une « Exposciences »

Dans le cadre d'un plan formation interne au service « enfance » et dans la lignée des projets annuels mis en place, une formation « Exposciences » animée par les FRANCAS avait lieu samedi 22 janvier au centre de loisirs « Les 2 Rives » de 9h à 16h. 10 animateurs ont pu en bénéficier.

Qu'est-ce qu'une Exposciences ?

Une Exposciences invite les enfants et les adolescents à venir présenter leurs découvertes, leurs démarches expérimentales, autour d'un projet scientifique et technique. Une "Exposciences" présente des projets issus de cadres éducatifs variés (extra scolaire / périscolaire / scolaire...). Quelque soit le type de projet et le thème abordé, c'est la démarche générale qui prévaut. Une "Exposciences" privilégie la coopération plutôt que la compétition. La diversité des thèmes abordés en fait la richesse. À ce titre, toutes les thématiques qui touchent aux Sciences & Techniques sont les bienvenues : sciences de la vie et de la Terre, santé/prévention, mathématiques, environnement et développement durable, biotechnologies, sciences humaines, mécanique, ingénierie...

Quels sont les objectifs ?

- Sensibiliser les enfants et les adolescents aux questions scientifiques

Favoriser et vulgariser la démarche du questionnement scientifique par le projet, la documentation et l'expérimentation, afin de la rendre accessible à tous. Amener les enfants et adolescents à entrer et à découvrir des lieux scientifiques et techniques et rencontrer des professionnels

- Susciter l'intérêt du public pour la culture scientifique, technique et industrielle

Valoriser le travail en équipes avec l'aide d'adultes. Créer un espace temps qui rend les enfants et adolescents médiateurs scientifiques pour le public.



Rétro Travaux



Travaux en cours salle Duquenoy de Fleurville :

- façade principale et soubassement maçonnerie
 - pose de menuiseries aluminium
 - réparation de la charpente et reprise de toiture
- Ent. Sauteuil pour la couverture - charpente
Ent. Lefebvre industrie pour la maçonnerie
Ent. Maad pour les faux plafonds et le sol
Services techniques municipaux pour les toilettes adaptées PMR, les peintures de la salle et des locaux de stockage

Mise en place de barrières levantes sur le parking des résidents de la RPA des 104



Réparation de la toiture de l'école A. Gide maternelle suite à la dernière tempête (photo prise avant les réparations)



Installation de fontaines à eau automatiques à l'école maternelle A. Gide entraînant la disparition des boutons poussoirs (source de gaspillage d'eau) et des bonbonnes en plastique



Réalisation d'un jardin du souvenir dans le cimetière du Mont Cabert (Calvaire) et mise en place d'un totem pour inscrire le nom des défunts



«Héritiers» du Volcan

Avec un total de 300 spectateurs, la pièce de théâtre «Héritiers», organisée par le Volcan à La Forge a comblé les artistes heureux de l'accueil qu'ils ont reçu.



Dossier



«Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport.»

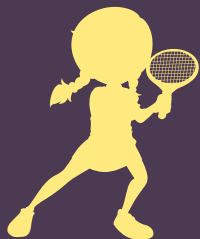
A. Jacquet

Le sport accompagne les petits Harfleurais !

De la maternelle au collège, Harfleur fait bouger les bambins !

On dit que le sport, c'est l'école de la vie... C'est aussi à l'école que l'on fait ses premiers pas en sport ! Ceci est d'autant plus vrai à Harfleur où, de la maternelle au collège les enfants peuvent pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives, que ce soit dans les écoles via des dispositifs mis en place par la ville, au collège, ou grâce aux nombreuses associations sportives installées sur la commune.

De quoi grandir en forme, et avoir dès les plus jeune âge le goût de l'effort et de la persévérance qu'implique la pratique sportive.



Entretien



avec Dominique Bellenger
adjoint au sport et à l'animation du tissu associatif



Dominique Bellenger, vous êtes, entre autres, adjoint en charge du sport. Pouvez-vous nous dire comment fonctionnent les relations avec les associations sportives à Harfleur ?

C'est mon deuxième mandat en tant qu'adjoint au sport et aux associations sportives. Dès le mandat précédent on avait choisi de faire évoluer les choses dans une visée plus participative. En lien avec les associations, on a mis en place une nouvelle grille de subvention qui allie les besoins des clubs avec les objectifs politiques de la Municipalité. C'est comme ça qu'on a, par exemple, décidé d'un système de point pour les associations qui privilégient les Harfleurais, les femmes ou encore qui portent à sa tête des dirigeants de moins de quarante ans afin de favoriser le renouvellement associatif. Ensuite, on rencontre souvent les associations sportives. Ce sont de vrais partenaires pour la Municipalité. Sur une saison sportive pour l'élite, ce sont trois rencontres organisées avec toutes les associations où on parle de sujets divers et variés avec chaque représentant de l'association. Je vais pratiquement à toutes les assemblées générales ce qui permet un échange avec un panel de membres plus large que les dirigeants et de répondre aux questions de l'ensemble des adhérents. J'aimerais d'ailleurs le faire aussi pour les autres associations mais cela demande du temps et du travail.

Enfin, on renforce toujours notre travail avec les associations sportives en les intégrant dans nos activités. Je pense aux Olympiades ou encore à Un été au parc. Cela nous permet de valoriser leurs actions et de les faire travailler.

Après une période si mouvementée pour les clubs sportifs, qu'en est-il sur Harfleur ?

Globalement, on n'a pas rencontré de problèmes importants. On a la chance de disposer de clubs et d'associations formés par une base régulière et attachée au club autant qu'à l'activité. Néanmoins, certains clubs ont été affectés, le rugby n'a pas pu passer cette période difficile. Il faut dire que les saisons 2019-2020 et 2020-2021 avaient été marquées par un arrêt total des activités cumulé de plus dix mois. Puis ensuite, d'autres restrictions sont venues perturber la vie des clubs comme les d'activités qu'ils proposaient. Toutes ne pouvaient pas reprendre dans les mêmes conditions. L'adaptation a été la clef, mais cela laisse des traces. Cela épuise les responsables. Aujourd'hui, ça s'est stabilisé mais les budgets sont serrés. Les associations qui s'en sortent le mieux sont les associations multisports qui ont compensé certaines activités plus difficiles à mener par d'autres qui étaient autorisées plus tôt. C'est aussi parce qu'elles travaillaient avec des partenaires et ont pu trouver du soutien, notamment auprès de la ville. D'ailleurs, on est intervenu par un vœu au conseil Municipal pour soutenir les petits clubs sportifs face aux lois des grosses fédérations qui leur imposaient de payer les licences. On s'est quand même retrouvé empêché par les différentes mesures et impuissants pour agir. Il fallait bien respecter les restrictions sanitaires.

Les conditions sanitaires n'ont pas perturbé que les clubs, les

scolaires aussi, notamment concernant la natation. Pourriez-vous nous en dire plus ?

C'est un vrai problème. J'ai pu intervenir auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sur ce sujet. Ils m'ont promis d'apporter une réponse. Je l'attends toujours. Nous n'avons pas de piscine mais nos enfants ont connu un manque réel en matière de natation. Ce sont deux cohortes qui ont « perdu pied » face à la natation. D'ailleurs, le brevet de natation qui leur était délivré ne l'a pas été. J'espère vivement qu'ils pourront le rattraper. C'est bien beau de mettre tout sur le dos du Covid, mais c'est dans le cursus scolaire. Il ne faudrait pas que cela soit oublié.

Existe-t-il aujourd'hui un projet sportif municipal pour la ville ? Si oui, lequel ?

Nous laissons les associations sportives libres pour évoluer et nous faire leur demande. Par exemple, le club de football a un projet sportif qu'il nous a soumis. Il s'agit de monter de division pour les cent ans du club qui vont intervenir dans deux ans. Ils ont un nouvel entraîneur, une nouvelle équipe dirigeante et se fixent des objectifs plus exigeants.

Après on a des projets plus techniques concernant nos bâtiments municipaux. La piste d'Athlétisme sera refaite cette année. On a un audit qui va être fait sur le gymnase Thorez en vue d'une réflexion sur sa réhabilitation énergétique, thermique etc. On avait déjà refait en 2019 le Gymnase René Cance intégralement, le coût avait été de 340 000€. Ce sont nos services qui avaient été maître d'œuvre. Thorez, c'est le futur gros chantier. C'est près du double. C'est un gros investissement pour une ville comme la nôtre. Nos projets sont avant tout tournés vers les associations pour leur donner les moyens nécessaires pour réaliser leurs objectifs et leurs projets sportifs.

Accompagner



A l'école, les dispositifs proposés par la Ville en lien étroit avec les personnels encadrants

Après un arrêt imposé en 2020 par les mesures de restrictions gouvernementales dues à la crise sanitaire, « les Olympiades » des écoles ont pu reprendre en 2021 grâce à une adaptation du programme. En effet, les services municipaux ont mis sur pied une version « intra muros » de l'événement, étant dans l'incapacité de faire venir les enfants sur le site du complexe sportif M. Thorez, les Olympiades ont eu lieu à l'intérieur même des enceintes des établissements.

Les élèves de maternelle ont pu pour la première fois en profiter, découlant d'une volonté municipale de développer le sport « maternel » à Harfleur, avec un programme bien rempli :

Les très petites et petites sections ont découvert le yoga, proposé par une animatrice formée sur cette spécialité, avec des ateliers de 30 à 45 minutes par groupe de demi-classe afin de respecter la capacité de concentration des plus jeunes.



Les moyennes sections accompagnées par l'association Le Hav' Fun Roller se sont initiées aux rollers avec des ateliers menés dans les cours d'école. Des ateliers de 45 min par groupe de demi-classes.



Les grandes sections ont été sensibilisées à la prévention routière avec le service municipal de sécurité urbaine via des parcours à vélo. Plus grands, les élèves ont suivi des séances d'une heure par groupe de 12 enfants maximum.



Au collège, des heures de sport au programme et des créneaux supplémentaires

Les collégiens ont dans leur programme hebdomadaire des heures d'EPS planifiées, à raison de 4h pour les 6ème et 3h pour les 5ème, 4ème et 3ème. Au delà, les élèves peuvent bénéficier d'un dispositif national : l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui leur permet de pratiquer une discipline sportive sur la pause méridienne les lundi et jeudi ou le mercredi après-midi. Les sports proposés par le collège harfleuraux sont :

- Renforcement musculaire
- VTT
- Sport de raquette : tennis de table, badminton...



UNSS : parcours acrobatique

Transmettre



Dans les écoles primaires, les enfants ont pu retrouver ce rendez-vous très apprécié durant lequel ils peuvent appréhender et s'essayer à des sports nouveaux pour eux, et pourquoi pas, par la suite les adopter :

Du CP au CM1, 3 disciplines étaient à l'honneur afin d'assouvir la curiosité et la soif d'apprendre propre à ces tranches d'âge. Tout d'abord, le breakdance avec l'association « LH Team Breakdance », puis le basket avec l'ALH (Amicale Laïque d'Harfleur), et enfin le karaté avec la section Karaté de l'ASHB.



Les CM2 sont partis, quant à eux, en randonnée à vélo. Après une initiation de plusieurs jours nécessaire à l'apprentissage des règles de conduite, et de sécurité inhérentes à la circulation pour les deux roues, les enfants sont allés de leurs écoles jusqu'au parc de Rouelle en empruntant les pistes cyclables et les cheminements doux.

Un autre événement sportif est traditionnellement organisé en collaboration avec les écoles, il s'agit du cross des écoles, petite course de fond réunissant toutes les classes des écoles primaires harfleuraux autour de la piste du stade M. Thorez. Malheureusement interrompu pour les mêmes raisons que les Olympiades en 2020, il n'a pas pu se tenir en 2021 en raison de l'interdiction sur les brassages de classes. La municipalité espère de tout cœur pouvoir proposer à nouveau cet événement cette année, à l'automne 2022. Pour mémoire, l'édition 2019 avait réuni 400 élèves tous niveaux confondus.



Le collège profite d'un bonus sportif à l'initiative de l'une des enseignante : une section Tennis !

Enfin, suite au confinement, et donc à l'enfermement prolongé des jeunes, la direction du collège a souhaité que les jeunes puissent sortir et pratiquer des activités de plein air. C'est ainsi que dans le courant 2021, les élèves de 6ème se sont rendus au Véloraïl d'Étretat, et les 5ème et 4ème se sont rendus, à l'occasion d'une randonnée, jusqu'à la forêt pour participer à un parcours d'accrobranches ! Ces sorties ont tellement eu de succès auprès des élèves que la volonté de l'équipe pédagogique serait de pouvoir reconduire ces projets pour 2022 (si les conditions le permettent).



Divertir



Sur le temps libre, les accueils de loisirs et les associations prennent le relais !

Les accueils de Loisirs

Les ALSH d'Harfleur sont fréquentés par des enfants de 3 à 12 ans, des activités variées liées à un projet pédagogique global sont proposées et même si les activités manuelles, d'éveil, de découvertes et d'apprentissages diversifiés sont programmées, les activités sportives ne sont pas en reste. Pour les 3-6 ans du centre F. Dolto ce sont principalement des jeux de motricité (parcours, tricycle, draisienne, courses, jeux de déplacements...) alors que les 6-12 ans du centre Les 2 Rives, ayant plus de capacités motrices et cognitives s'adonnent aux sports de ballons (foot, basket, balle américaine...), au mini golf (acquis récemment par la ville), à des jeux mêlant actions et réflexion...

Par ailleurs la ville entretient de bonnes relations et bon nombre de partenariats avec des intervenants extérieurs, associations harfleuraises, ou venues de plus loin. Ceci a permis de mettre en place des activités originales comme le rollers (avec Le Hav' Fun Roller), la Muay Thaï (avec la Team Coulibali), l'escalade (avec utilisation d'une tour gonflable)... Sortir et partager des moments de convivialité autour d'une pratique sportive ludique sont



aussi des bases sur lesquelles les services de la ville s'appuie pour mettre sur pieds leurs projets tout au long de l'année, par exemple tous les étés, c'est piscine une fois par semaine pour tous les enfants des centres !

Le thème prévu pour 2023 se trouve être les Jeux Olympiques, autant dire que le sport n'a pas fini d'avoir toute sa place dans les accueils de loisirs harfleuraies.

Inscriptions pour les ALSH au pôle accueil population, à la semaine pour les périodes de vacances scolaires, et à la carte pour les mercredis (matin ou après-midi, avec ou sans repas).

Le Club Ados

Prévu pour les jeunes de 12 à 15 ans le Club Ados de la ville d'Harfleur est une mine d'activités variées adaptées aux adolescents, à leurs envies. Même si l'inscription se fait à l'année, le programme d'animations, lui, change tous les deux mois, il est édité et distribué aux enfants afin qu'ils puissent choisir et s'inscrire en amont. En 2021, ce ne sont pas moins de 10 animations sportives différentes qui ont eu lieu (le reste de leur temps est partagé entre sorties, ateliers culinaires, animations culturelles, sorties, soirées à thèmes...).

Petit tour des sports pratiqués : Canoë Kayak et tir à l'arc au lac de Caniel, Trampoline Parc, Boxe, sortie VTT (avec formation par La Roue Libre), natation, patins à glace, Laser Games, pêche à la ligne, tir à la carabine et aviron (à Gonfreville l'Orcher).

Au Club Ados l'exercice physique se cache aussi dans le « fun », avec par exemple, des sorties à la plage où les jeunes sont invités à venir avec leurs vélos,



trottinettes, rollers... Un beau moyen de se dépenser en s'amusant sans même s'en rendre compte. Quelques projets déjà confirmés pour 2022 : rugby (avec le Hac Rugby), rollers, accrobranche, sports américains, sports de raquettes...

Renforcer

Les associations

À Harfleur, 15 associations proposent des activités sportives, dont l'ASHB qui compte 10 sections au sein de son collectif. Malgré deux années dans un contexte difficile, elles sont encore présentes et motivées pour proposer aux Harfleuraies un panel d'activités très variés, reflet même d'un tissu associatif harfleuraies solide. Au total, 23 disciplines sportives sont à la disposition du public, et hormis quelques exceptions, toutes sont accessibles aux enfants et même aux très jeunes enfants. L'équipe municipale encourage d'ailleurs cette offre en attribuant des subventions spécifiques pour chaque adhésion en ce sens, afin de favoriser le développement des sections dites « baby ».

Le « Baby » sport : l'apprentissage des valeurs et des bases

Même si la pratique de la discipline sportive à proprement parlé n'est pas complète dans les sections pour très jeunes enfants, toutes les bases sont présentes. Ces sections sont adaptées à ce petit public, elles sont fondées sur le jeu et l'amusement, les enfants apprennent les mouvements de base, les règles du jeu, améliorent leur motricité, leur équilibre, leur coordination etc. Qu'ils persévèrent ou qu'ils choisissent une autre voie, tous ces apprentissages et ces bons moments d'interactions sociales sont des mines d'or pour leur développement physique et psychique.

Quels sports pour les bouts de choux à Harfleur

- > Baby Gym : à partir de 2^{1/2} ans à 6 ans avec l'ASHB
- > Baby Hand : à partir de 3 ans à 5 ans avec l'ASHB section Handball
- > Danse : à partir de 3 ans avec la section « Show danse » de l'ASHB
- > Judo : à partir de 3 ans avec le Judo Club d'Harfleur
- > Kickboxing / Muay-Thaï : à partir de 5 ans avec la Team Maniguet
- > Tennis : à partir de 4 ans avec le TCH
- > Football : dès 6 ans (même maternelle) avec CAHB Football
- > Basket : dès 6 ans (même maternelle) avec l'ALH



Une question ? Un site internet rempli de réponses
Si vous voulez plus de renseignements sur les ALSH, le Club Ados, sur chaque associations, des coordonnées pour faire un essai, ou inscrire votre enfant... ?
Rendez-vous sur le site internet de la ville www.harfleur.fr
Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin pour vos bambins.



Retour sur ...

« Un été au Parc », cet événement estival organisé par la municipalité est aussi l'occasion pour les jeunes et les enfants de s'initier à de nombreux sports tout au long de l'été, cette période de vacances se présente alors pour eux comme un petit catalogue leur permettant, pourquoi pas, de choisir leur activité pour la rentrée !



Distinctions nationales pour sportives locales d'exception !

La Mairie d'Harfleur est fière d'annoncer que 2 professeures d'associations harfleuraies ont été récompensées !

Il s'agit de :

- **Mme Nadine Tiffay**, de l'ALH Basket qui a reçu la médaille d'argent « Jeunesse et sports » pour son implication depuis de nombreuses années dans le monde du bénévolat associatif, pour son indéfectible motivation à transmettre sa passion à plusieurs générations de basketteuses et basketteuses,
- **Mme Margaux Delahayes** qui a reçu la médaille de bronze « Jeunesse et sports » pour son investissement précoce dans sa section danse et son dévouement au sein de son association « Ô petit spectacle ».





Mobilités douces, les deux roues s'installent à Harfleur

Entre mobilité douce, développement durable et environnement, il faut avouer que l'association « La Roue Libre » cadre très bien avec plusieurs axes majeurs du projet municipal d'Harfleur. Des premiers échanges en 2019 aux présences récurrentes sur le marché, et plus récemment avec l'ouverture d'une antenne à côté de l'hôtel de ville, les projets s'enchaînent sans se ressembler, en respectant des valeurs partagées.

Après les stands... l'atelier !

Dans le contexte actuel de prise de conscience des effets délétères du CO2 dans l'atmosphère produits par nos modes de déplacements basés sur les énergies fossiles, d'un changement dans les politiques publiques visant à favoriser les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux, du retour du deux-roues dans les habitudes, mais aussi de la promotion du vélo sur l'agglomération par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, un partenariat avec une association telle que « La Roue Libre » semblait une évidence.

D'autant qu'à Harfleur des actions ont déjà été entreprises en faveur du développement des modes de déplacement doux, notamment grâce à l'aménagement de voies et de pistes à l'attention des cyclistes et des piétons.

La présence de l'association sur le marché, ses participations actives dans certains événementiels (village du marché, « Un été au parc », rando vélo avec les enfants...) ont donné l'envie de part et d'autre de pérenniser cette fructueuse collaboration. L'idée d'une antenne harfleuraise a ainsi vu le jour.

Des compétences et des possibilités variées

L'association La Roue Libre a été créée en 2013 avec l'envie d'offrir à tous les havrais.es un lieu de ressources, d'entraide et de partage orienté sur le vélo. L'organisme a su grandir et s'implanter comme un acteur de la vie cycliste au Havre, au service de ses 750 adhérent.es (chiffres 2019). Depuis juillet 2019, La Roue Libre a développé un second pôle : Vélo-école PHaMA, situé à la forêt de Montgeon. L'objectif premier de l'association est de promouvoir et défendre la pratique du vélo au Havre et son agglomération. Le but est de répondre aux besoins de tous afin de faciliter l'utilisation du vélo avant tout comme moyen de mobilité, mais aussi de loisirs ou de pratique sportive.

Les prestations en direction des adhérents et des futurs usagers sont les suivantes :

- mise à disposition et animation d'un atelier de réparation et d'auto-réparation par les mécaniciens, les bénévoles et les adhérents de l'association.
- récupération et réparation de vieux vélos par les bénévoles et les salariés de l'association afin de les mettre en vente et/ou de les prêter aux usagers pour des sorties et/ou d'en extraire, de stocker et de réutiliser ou vendre les pièces détachées,
- organisation de diverses sorties à vélo menées par des salariés et bénévoles formés pour l'encadrement de groupes.

Un concept original : le PHaMA

L'association a mis en place une « Vélo école » aussi appelé PHaMA (Pôle Havrais des Mobilités Alternatives). Ce dispositif social de mobilité, de santé et de bien être ouvert à tous est situé en ville haute du Havre. Son objectif est de promouvoir et faciliter l'utilisation du vélo sous toutes ses formes : de manière récréative, sportive ou comme moyen de locomotion.

Avec le PHaMA, on apprend, on roule et on s'équipe. Les adhérents sont accompagnés dans leur apprentissage de la conduite en deux roues, le but étant de rouler en toute sécurité et en autonomie. Tout le monde peut venir, à tous les âges, y compris les personnes convalescentes, en rééducation ou en situation de handicap moteur et/ou psychologique.

Informations pratiques :

La Roue Libre - Harfleur

55 rue de la République
tél : 07 49 86 00 12

mail : adherents.rouelibre@gmail.com

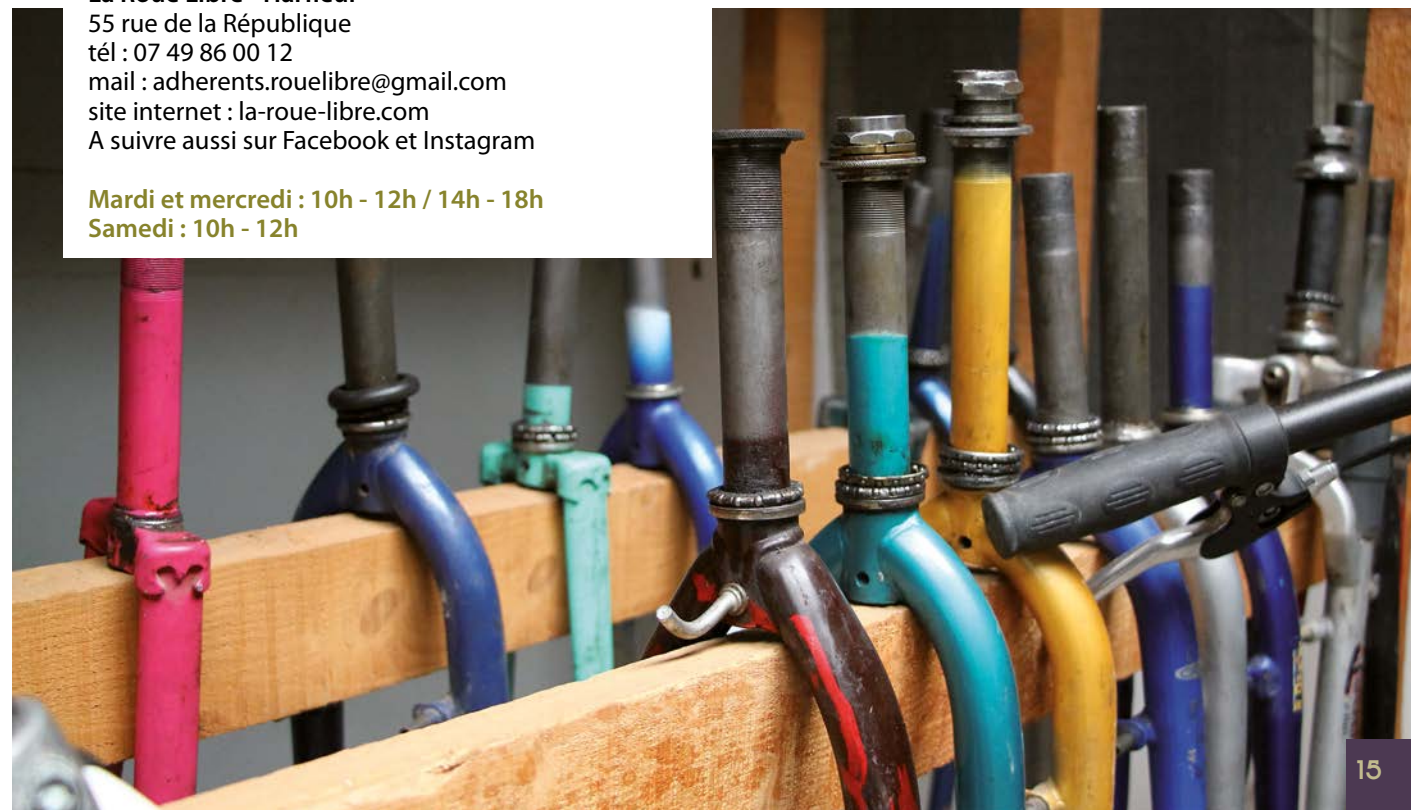
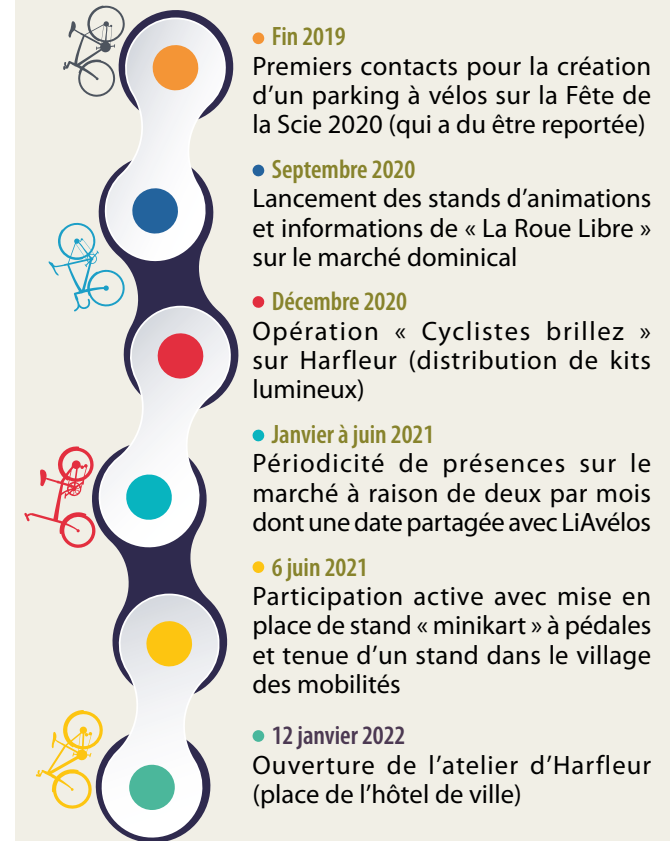
site internet : la-roue-libre.com

A suivre aussi sur Facebook et Instagram

Mardi et mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Les temps forts d'une collaboration solide





Le recensement de la population harfleuraise

Le recensement a lieu en ce moment même sur Harfleur, pour rappel, il a débuté le 20 janvier dernier pour prendre fin le 19 février prochain.

Qu'est ce que le recensement ? A quoi ça sert ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en collaboration avec les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, infrastructures, transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements.

Est-il obligatoire de répondre ?

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

Le recensement est-il sûr ?

Les agents recenseurs sont habilités et possèdent une carte tricolore délivrée par l'Insee revêtue de la signature de Madame le Maire.

De plus, en contrepartie de l'obligation qui vous est faite, les réponses aux questions sont confidentielles, toutes les statistiques étant anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

A noter :

En raison de la crise sanitaire le recensement sur Internet est à privilégier afin de limiter au maximum les interactions avec les agents recenseurs.

A Harfleur, on en est où ?

A la date où vous lirez ces lignes, tous les habitants d'Harfleur auront reçu (si tout se déroule sans encombre) :

- le courrier du maire avec la notice permettant de faire son recensement directement sur internet sur le-recensement-et-moi.fr (pour les logements individuels).

- ou la visite de l'agent recenseur qui leur remettra les notices Internet et à défaut les documents papiers (pour les logements collectifs).

Important : Si ce n'est pas votre cas, il faut appeler la mairie afin que l'agent recenseur qui s'occupe de votre secteur vous contacte sans plus attendre.



Saison culturelle - La Forge - prochains rdv

À l'heure scandinave - Des Vikings à aujourd'hui Du 12 février au 13 mars

Exposition «Des Scandinaves à la Normandie : l'épopée des Vikings»

Du 12 février au 13 mars // Musée du Prieuré

Par l'association Vegvisir

Les habitants de notre belle région portent le nom de « Normands ». Seulement, saviez-vous qu'au début du Moyen Age, ce terme désignait spécifiquement les vikings ? En effet, le mot « nordman » signifiait « homme du Nord » et faisait référence à ces hordes de pillards qui déferlaient sur les côtes de Francie. Mais qui étaient-ils ? D'où venaient-ils ? L'image de barbares hirsutes vêtus de peaux de bêtes et coiffés de casques à cornes est-elle proche de la vérité ? A travers cette exposition, nous vous proposons de voyager à travers la véritable HISTOIRE des vikings, de découvrir les subtilités d'un peuple souvent méconnu en commençant par le berceau de leur culture : la Scandinavie.

Entrée libre



Ciné - «Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire»

Vendredi 25 février - 20h30 // La Forge

De Felix Herngren (Suède)

Le jour de son 100ème anniversaire, un homme s'échappe de sa maison de retraite pour une cavale rocambolesque, certain qu'il n'est pas trop tard pour tout recommencer à zéro. Débute alors une aventure inattendue et hilarante aux côtés d'un escroc, d'un vendeur de hot-dogs, d'une rousse et d'un éléphant...

Tarif : de 2,50€ à 4,50€



Spectacle - La princesse au petit pois

Mercredi 16 février - 10h et 15h // La Forge

Par Freaks Cie - Production Cœur de Scène - Spectacle familial à partir de 4 ans

Miné par la solitude, un jeune prince désire rencontrer une vraie princesse et parcourt le monde sans trouver chaussure à son pied !

Il croise toutes sortes de princesses, toutes plus maléfiques les unes que les autres, et l'humeur du prince oscille entre mélancolie sceptique et doute cartésien.

Un monde à l'envers, où une simple légumineuse permet de révéler la véritable noblesse au grand jour !

Tarif : de 2,50€ à 5,50€



Concert - Les Affinités Électives

Dimanche 6 mars - 17h // Eglise Saint-Martin

Concert Polyphonies scandinaves

Les Affinités Électives est un ensemble vocal à géométrie variable, constitué de seize chanteurs normands rassemblés autour de Pascal Hellot. Aujourd'hui, la polyphonie des pays d'Europe du Nord participe beaucoup au regain de vitalité du chant choral. Une tradition chorale méconnue et pourtant très enthousiasmant que vous pouvez découvrir en l'église Saint-Martin, édifice réputé pour la qualité de son acoustique.

Gratuit, inscription obligatoire



Heure du conte - Contes Scandinaves

Mercredi 9 mars - 15h30 // Musée du Prieuré

Des histoires et des contes traditionnels venus des pays du Nord pour les petites oreilles.

Gratuit, inscription obligatoire au 02 35 45 42 27





Au non du père

Tout en préparant des pralines et de délicieux fondants au chocolat, Anissa donne la parole au public, en interrogeant les personnes sur leur père, leur enfance, leur ressenti sincère sur l'histoire qu'elle partage avec eux dans une proximité naturelle et sans artifice.

Avec délicatesse et poésie, dans une langue qui dépasse son destin individuel, «Au non du père» atteint chacun dans sa propre histoire. Dans une époque où les repères identitaires et sociétaux sont mis à mal, Au non du père invite à se questionner sur ce qui fait lien entre un enfant et ses parents, et comment cela décide d'un parcours singulier.

«Au non du père» dévoile le destin incroyable d'Anissa A, ex-actrice de *F(l)ammes*, partie aux Etats-Unis, à la recherche d'un père inconnu, en 2019, à l'âge de 30 ans. Ce spectacle intimiste est une ode à la force de vie, à la détermination et au courage de croire que nous pouvons être maîtres de notre vie. Le parcours d'une femme, sa force, ses interrogations, ses réussites.



Au non du père
Théâtre atypique - Par la Compagnie Madani
Samedi 12 mars - 15h
Maison des associations, Beaulieu
Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09 - La Forge

Actu ASSOS

Des vacances parfaites (ou presque)



Un couple de divorcés se retrouve en vacances au Maroc accompagné d'une belle-mère envahissante. Ajoutez un ami hypocondriaque, un médecin un peu spécial, des prisonniers en fuite et un flic incompétent et vous obtenez : Des vacances parfaites (ou presque).

Des vacances parfaites (ou presque)
 Par Les Comédiens de la Lézarde
Vendredi 11 mars - 20h30
Samedi 12 mars - 20h30
Dimanche 13 mars - 14h30
La Forge - Tarifs : adultes 14€ - enfants 7€
Réservation billetterie Auchan Montivilliers

Comité FSGT

• **Ouverture de saison avec randonnée cyclo et pédestre**

Dimanche 13 février - 9h
 La Forge - La Taillanderie - Gratuit

Secours Populaire

• **Braderie**
 Mardi 15 et mercredi 16 février
 De 9h à 17h - La Forge

Femmes Solidaires

• **Assemblée Générale**
 Mardi 22 février - 14h
 La Forge - Gratuit

Après-midi dansant

Mardi 8 mars - midi
 La Forge - Gratuit



Les os du diable de Bella Ellis



« Haworth, février 1846. Une macabre découverte pique la curiosité des sœurs Brontë : des ossements ont été retrouvés dans la cheminée de Top Withens Hall. On raconte que Clifton Bradshaw, au bord de la ruine, aurait vendu son âme au diable en échange d'une immense fortune. »
Quel plaisir de retrouver les sœurs Brontë pour une nouvelle enquête où l'atmosphère lugubre de Top Withens Hall, sombre, maléfique côtoie un paysage plongé sous la neige, à la blancheur immaculée. Accompagnées de leur frère Branwell, les sœurs vont chacune utiliser leur talent de « détectrices » pour découvrir le monstre qui a vendu son âme au diable ! En parallèle de l'enquête, et qui est tout aussi intéressant, nous suivons les relations de la fratrie. Si les sœurs sont toujours aussi proches malgré quelques frictions, nous sentons un éloignement de la part de Branwell. Jalousie parce que les sœurs vont être publiées ? Peut-être...

Les petites peurs du soir de Béatrice Grumler



Cet album tout doux met en scène le jeune Max qui, à l'heure du coucher, voit toutes ses peurs se réveiller ! Heureusement, Maman est là pour le rassurer et chasser les vilains monstres ! L'idée est simple : pour chasser les peurs, il faut qu'elles aient peur à leur tour !
 A partir de 3 ans

Mortelles douceurs de Katy-Lynn Cénac



Prudence Poivert, fraîchement divorcée, hérite d'une maison dans la campagne bordelaise. L'ennui la rattrapant, elle décide de visiter les environs et tombe malencontreusement sur le cadavre du dentiste du village, dentiste dont la mort ne semble attrister personne ! Son neveu étant suspecté du meurtre, la pétillante Prudence se lance à corps perdu dans une enquête non dénuée de rebondissements !!
Ce roman a été accueilli avec entrain par les personnes âgées vivant à la Résidence des 104 d'Harfleur, les agentes de la bibliothèque leur en ayant fait la lecture sur plusieurs mardis après-midis ! L'autrice a d'ailleurs été charmée par cette initiative !



Réhabilitation du pont 8

LES OBJECTIFS

Le pont 8 fait partie d'une série de ponts de type « Scherzer » construits dans les années trente pour franchir le canal de Tancarville, utilisé par l'ensemble du trafic fluvial en provenance et à destination du port du Havre. Il s'agissait de relier les quartiers d'habitation aux premières installations industrielles. L'ouvrage a été relativement épargné par la guerre. Il a toutefois été nécessaire de le rénover en 1950 et de changer sa motorisation en 2015 - 2016. Aujourd'hui, l'état de corrosion de la structure nécessite la réalisation de travaux lourds. Afin de pérenniser ce franchissement durant les trente prochaines années, le port du Havre investit plus de 3 millions d'euros pour réhabiliter le pont 8.



LES TRAVAUX

La volée du pont 8 sera déposée et traitée sur la route du canal Bossière dans l'objectif de ne pas interrompre le trafic fluvial plus de quelques heures. Les éléments corrodés du pont seront remplacés par des neufs et la protection anticorrosion entièrement refaite. Les travaux de structure seront complétés par des ajustements mécaniques. L'aspect extérieur de l'ouvrage, qui fait partie du patrimoine local, sera conservé.

LE PLANNING DES TRAVAUX

La circulation sur le pont sera interrompue au cours de l'été 2022, après les arrêts techniques annuels pour entretien du pont 7 bis et du pont Rouge. Durant 9 mois, la circulation sera arrêtée ; les itinéraires de déviation emprunteront les ponts 7 bis et Rouge. Une attention toute particulière a été apportée aux déviations pour la desserte des industriels du secteur. Le pont 8 sera remis en service pour l'été 2023.

Source : HAROPA PORT Le Havre - www.haropaport.com



Schéma général des déviations

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 26 mars 9h30 - Salle du parc

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 31 mars - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Carnet

Décès :
13/12/21 TRÉMAUVILLE Gilberte
16/01/22 CÉCIRE René

Informations élections

Afin de pouvoir mettre son bulletin dans l'urne aux élections présidentielles (dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour, dimanche 24 avril 2022 pour le second tour) et législatives (les dimanches 12 et 19 juin 2022), il faut être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 4 mars 2022 (dernier délai).

En cas de changement d'adresse « intra Harfleur » (d'un quartier à un autre) ou dans le cas d'un emménagement récent sur Harfleur, il ne faut alors pas oublier de faire la démarche d'actualiser son adresse ou d'aller s'inscrire selon le cas.

Pour vérifier la validité de votre inscription actuelle et/ou le bureau de vote auquel vous êtes rattachés, vous pouvez vous rendre sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pour vous inscrire sur les listes électorales : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Infos Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine adopte un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a adopté le 16 décembre 2021 son tout premier Programme Local de l'Habitat (PLH). Mis en œuvre au 1er janvier 2022 pour une durée de six ans, le PLH accompagnera l'adaptation des logements actuels et futurs aux besoins des habitants.

Un plan pour les 5 prochaines années

Bien accueillir, rénover plus, consommer moins. Tels seront les moteurs du PLH 2022-2027 qui déterminent les grandes orientations du territoire en matière d'évolution de l'habitat : habitat social et privé, offre de logements répondant aux besoins des jeunes, adaptation des logements aux personnes âgées...

Face au vieillissement de la population, à la réduction de la taille des ménages et à la volonté de maintenir ou d'attirer des habitants, Le Havre Seine Métropole a l'ambition de proposer une offre adaptée aux besoins de la population présente et de celle susceptible de venir s'installer dans l'une de ses 54 communes.

Parmi les objectifs attendus du PLH, il s'agit notamment :

- d'accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie ;
- de favoriser la mixité sociale et générationnelle ;
- de lutter contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique.

Pour télécharger ou consulter le programme complet : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/publications/programme-local-de-lhabitat-plh>

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web : www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Infos Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Lutter contre l'obésité infantile

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Normandie, l'association PLANETH Patient a été créée pour franchir une nouvelle étape dans le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sur le territoire normand.

Parler de santé avec des ados... un pari risqué ?

Favoriser l'autonomie des enfants face à la maladie... Impossible ?

C'est en tout cas la voie dans laquelle PLANETH Patient s'est engagée avec le programme ETP pédiatrique baptisé : Ok avec ma santé (OKAMS).

La première branche de ce programme concerne les surpoids et l'obésité des enfants de 7 à 18 ans. Pour les 7-11 ans, le programme sera réalisé en présence systématique des parents. Pour les 12-18 ans, en revanche, seulement 2 séances seront proposées aux parents.

Les acteurs de la pédiatrie de la Région Normandie ont participé à l'élaboration du programme : professionnels de santé libéraux, Normandie Pédiatrie Obésité, le CSSR l'Adapt, le Centre Spécialisé de l'Obésité, la Ligue contre l'Obésité, les Ateliers Santé Ville, ...

Les messages passés sont positifs, bienveillants et l'approche ludique et pratique. Les différents



impacts dans le surpoids et l'obésité sont abordés : l'environnement, les écrans, l'alimentation, les émotions et l'image de soi.

Toutes les infos concernant le programme sur le site internet : <https://www.planethpatient.fr/> – article : Ok avec ma santé (OKAMS)

Collecte des encombrants

Le Havre Seine Métropole a mis en place un service de collecte des encombrants réutilisables qui sera disponible dans toutes les communes, en dehors de la ville du Havre où ce dispositif existe déjà. Désormais, les habitants des 53 communes peuvent profiter de ce service.

Les collectes auront lieu sur des jours fixes définis pour chacune des communes dans le formulaire à remplir. Les objets collectés, au nombre de 3 maximum ou en fonction du volume, devront être déposés sur le domaine public. Sont concernés les objets appartenant à des particuliers qui ne peuvent pas être collectés habituellement en raison de leur volume ou de leur poids : éléments de mobilier, montés ou démontés, gros appareils électroménagers...

Comment faire ?

1. Prenez rendez-vous sur le site www.lehavreseine-metropole.fr ou au 02 35 22 25 25 pour consulter la liste des objets acceptés.
2. Choisissez les objets que vous souhaitez donner. Seuls les encombrants réutilisables sont collectés.
3. Choisissez le jour de collecte dans la liste proposée pour votre commune.
4. Déposez le jour même de la collecte, avant 8h30, les objets sur le domaine public, devant chez vous, avec une étiquette sur laquelle est inscrit le numéro de réservation fourni lors de l'inscription.

NOUVEAU
COLLECTE DES ENCOMBRANTS RÉUTILISABLES
Gros électroménager, petit mobilier...

SUR RENDEZ-VOUS
02 35 22 25 25
ou
lehavreseinemetropole.fr

En partenariat avec : Le Grenier, Emmaüs et Actif Insertion

NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS
Rejoignez-nous sur NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Un jour sans fin,

Alors que nous pensions laisser le virus de la COVID-19 en 2021, en toute fin d'année est apparu le variant Omicron, ce qui eut pour conséquence de marquer les fêtes de fin d'année et ce début de 2022 sous le signe des restrictions sanitaires.

Après Delta, Omicron nous donne la sensation de vivre un jour sans fin. Chaque nouveau variant est accompagné d'une armada de nouveaux protocoles annulant les précédents. Les vérités d'hier deviennent les interdictions d'aujourd'hui et vice-versa. En revanche, toujours aucune décision sur l'abandon des brevets pour les vaccins. Cet imbroglio augmente l'incompréhension au sein de la population et défait les liens qui nous relient et nous permettent de vivre paisiblement en société, ce que permettrait des consignes claires.

C'est pourquoi, à Harfleur, nous avons fait le choix de la combativité solidaire. En cette période trouble, nous considérons que le lien social et la proximité avec tous les harfleurais doivent être les réponses à privilégier. C'est pour cela que nous avons décidé de maintenir autant que faire ce peut, tout en garantissant toutes les conditions de sécurité sanitaire, toutes les manifestations qui assurent le lien social entre nous, et permettent de nous évader en cette période morose.

Même si en janvier, nous avons été contraints d'annuler les cérémonies de vœux, en février, nous avons voulu maintenir ce lien fort et intergénérationnel que représente le repas des anciens. La Forge a également maintenu majeure partie de sa programmation.

Une fois encore la municipalité d'Harfleur montre son attachement à ses valeurs sociales et solidaires, véritables fondements d'une politique vraiment à gauche. En cette année importante qui nous verra élire un président et des députés, il nous semble important de ne pas abandonner ce qui fait notre différence. Une politique de gauche humaine et solidaire pour une ville où il fait bon vivre ensemble.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Un zoom, ça trompe énormément

Dans le zoom de janvier un article est consacré à l'intérêt vif porté par la majorité aux préoccupations et interpellations qu'elle reçoit des habitants et au processus mis en place pour leur répondre. Nous avons avalé de travers notre café à la lecture du paragraphe traitant de la méthode appliquée aux pétitions reçues à savoir : « dans certains cas, une réponse par courrier [...] ». D'autre fois, le ou les élus chargés des questions soulevées rencontrent les pétitionnaires en présence du Maire. Si le cas l'exige elles peuvent déboucher jusqu'à une information publique qui réunit les différents acteurs impliqués dans la réponse à donner ».

Certains n'ont vraiment pas froid aux yeux et s'adonnent tranquillement à une variation subjective de la vérité. L'espace octroyé pour notre expression étant limité, nous prendrons un seul exemple. En septembre 2020 les habitants de la rue du Général Leclerc ont envoyé un recommandé avec pétition à Mme le Maire relatif à la sécurité de la rue, un courrier resté sans réponse. En août 2021 ils renvoient un recommandé avec une pétition signée par 83 riverains. Là encore toujours pas de réponse courrier, ni de rencontre avec les élus, ni d'information publique.

On ne s'étonnera pas qu'à lecture du zoom beaucoup de

harfleurais ont encore ri...jaune. Mais peut-être que la rue du Général Leclerc ne fait plus partie de la commune...

Vous souhaitez nous écrire ou nous rencontrer Contactez-nous à Harfleurensemble@hotmail.fr 0769371465

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe



À L'HEURE SCANDINAVE : DES VIKINGS À AUJOURD'HUI

Exposition - Spectacle - Concert
Projection de film - Heure du conte

Du 12 février
au 13 mars 2022 - HARFLEUR

La Forge : 02 35 13 30 09 - FB : Laforgeharfleur
Le programme détaillé sur www.harfleur.fr